

ACCOMPAGNER DANS UN CONTEXTE DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES

AVIF

La lutte contre les violences intrafamiliales est au cœur de nombreux plans nationaux depuis près de 20 ans. Plusieurs lois ont été adoptées afin de protéger les victimes et répondre pénalement aux infractions commises par les auteurs.

De nombreux professionnels peuvent être confrontés, dans le cadre de leurs missions, à des situations de violences intrafamiliales. C'est le cas des professionnels de justice, des forces de l'ordre mais aussi des professionnels de santé, de l'éducation et de l'accompagnement social.

Les établissements du secteur social et médico-social, qu'ils soient du domaine de la protection de l'enfance, du handicap, des personnes âgées ou de l'inclusion sociale, sans forcément être spécialisés dans l'accueil et l'accompagnement de victimes ou d'auteurs de violences intrafamiliales, sont néanmoins souvent amenés à prendre en charge ces publics, femmes, enfants, personnes en situation de handicap ou personnes âgées.

La formation amenant à la certification professionnelle Accompagner dans un contexte de violences intrafamiliales AVIF visent à développer des compétences spécifiques en matière d'accompagnement de ces publics et à les faire reconnaître.

DURÉE

La formation se déroule sur **7 jours**, soit **49h**, répartis sur 6 mois à raison de 2 jours à 2,5 jours bloqués par mois.

PUBLIC

Tout travailleur social amené ou pouvant être amené à exercer ses missions dans un contexte de violences intrafamiliales.

DATES

Nous contacter ou consulter le calendrier de la formation sur notre site :

www.eseis-afris.eu/avif

OBJECTIFS

Cette formation permettra de :

- analyser et repérer les différentes formes de violences dans la famille : verbales, administratives, physiques, sexuelles, psychologiques, économiques...
- mesurer les conséquences de ces violences sur l'ensemble des membres de la famille,
- adopter une posture professionnelle pour analyser une situation dans un contexte familial violent et être à l'écoute des différents acteurs (agresseur, victime, témoins...),
- identifier dans le contexte légal / juridique de protection et de répression des violences les dispositifs facilitant l'accès aux droits des victimes et leur mise à l'abri en cas d'urgence ;
- s'inscrire dans un réseau afin de favoriser la cohérence des interventions pluridisciplinaires,
- accompagner les familles dans une dynamique de changement en vue d'une reconstruction des victimes et co-victimes.

CONDITIONS D'ACCÈS/PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme du secteur social, médico-social ou sanitaire
- Être en situation d'accueil et d'accompagnement de publics dans des contextes de violences intrafamiliales. Pour les candidats ne l'étant pas un stage obligatoire de 105 heures est à réaliser dans une structure appropriée.

CODE

- **Certification par l'ESEIS (datant du 19/07/2023) :**
RS6364
- **CPF :** à venir

TAUX :

- **De réussite :** à venir en 2025
- **D'abandon :** à venir en 2025
- **De satisfaction :** à venir en 2025

COÛTS

Coût : 23€/heure, soit 161€/jour
Coût total de la formation :
1 127€

Financement de la formation,
par :

- » la voie de la formation professionnelle : sur devis
- » un financement personnel : nous consulter

CONTACTS

Responsable de la Formation :
Célia BOSSE
celia.bosse@eseis-afris.eu

Assistante/Secrétariat :
Isabelle RAFFRAY
Tél. : 03 88 21 26 97
isabelle.raffray@eseis-afris.eu

LIEU

ESEIS - Site de Strasbourg

3 rue Sédillot
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 21 19 90
strasbourg@eseis-afris.eu

Accessible aux personnes en situation de handicap

CONTENU

Formation construite en forte alternance : les apports théoriques et méthodologiques sont directement mis en application sur le lieu d'exercice.

- Module 1 : Les violences intrafamiliales : une problématique sociétale,
- Module 2 : Les caractéristiques des violences intrafamiliales et leurs conséquences sur l'ensemble des membres de la famille,
- Module 3 : Posture professionnelle : perception des violences intrafamiliales et changement de regard.
- Module 4 : Faire évoluer sa pratique d'accompagnement,
- Module 5 : Le nécessaire travail en réseau (ou partenariat) : l'importance de la complémentarité,
- Module 6 : Méthodologie : préparation aux épreuves de certification.

Pour les personnes n'étant pas en situation d'accompagnement dans un contexte de violences intrafamiliales, un stage obligatoire de 105 heures est à réaliser dans une structure appropriée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les épreuves d'évaluation reposent sur :

1. La production d'un dossier de pratique professionnelle de 10 à 15 pages portant sur une analyse d'un accompagnement dans un contexte de violences intrafamiliales, mis en œuvre au sein de sa structure d'appartenance ou dans une structure d'accueil et une évaluation des actions menées.
Le dossier comprend une présentation du cadre institutionnel, la présentation détaillée de la situation choisie (contexte social et familial, acteurs concernés, besoins repérés ...), les démarches entreprises et la posture professionnelle adoptée.
2. Une soutenance orale du dossier devant un jury composé d'un intervenant de l'ESEIS et de deux représentants professionnels employeur et professionnel menant des accompagnements en contexte de violences intrafamiliales.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Outre les apports théoriques et méthodologiques sur la thématique, la formation est construite en forte interactivité et repose sur les expériences des participants, complétées par des études de cas réels et des mises en situation.

Les supports pédagogiques sont fournis aux participants (diaporama, bibliographie/sitographie, fiches pratiques et outils formalisés durant la formation).

Un accompagnement à la production du dossier de pratiques professionnelles est assuré.